



L'outil anti-mildiou

- Triple action
- Qualité de formulation
- Gestion des résistances
- Sécurise les programmes



Folpec® Diméo

FICHE TECHNIQUE VIGNE

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher
de votre technicien habituel ou à consulter le site
www.ascenza.fr



ASCENZA[®]
— FARMING YOUR FUTURE —



Folpec® Diméo

Composition : 600 g/kg de folpel + 113 g/kg de diméthomorphe - Granulés dispersables (WG)



FOLPEC® DIMÉO associe deux matières actives reconnues et complémentaires permettant une sécurisation des programmes. Son activité multisites permet le contrôle des populations résistantes afin d'assurer le niveau d'efficacité des programmes.

TABLEAU DES USAGES

CULTURE	CIBLE	DOSE MAXIMUM D'EMPLOI	NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS	INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS	STADE D'APPLICATION	DÉLAI AVANT RÉCOLTE	ZONE NON TRAITÉE AQUATIQUE
Vigne (raisin de cuve)	Mildiou(s)	2 kg/ha	2/an*	12 jours	BBCH 18-60 (avant floraison)	28 jours	5m dont DVP 5m (avant floraison)
					BBCH 60-77 (à partir de la floraison)		20m dont DVP 20m (à partir de la floraison)
Vigne (raisin de table)					BBCH 18-60 (avant floraison)	F (BBCH 69)	5m dont DVP 5m (avant floraison)
					BBCH 60-69 (à partir de la floraison)		20m dont DVP 20m (à partir de la floraison)

Délai de rentrée : 48 h

*Spa1 : Pour éviter le développement de résistance au diméthomorphe, le nombre d'applications de la préparation FOLPEC® DIMÉO est limité à 2 applications maximum par cycle cultural sur «vigne». Afin de gérer au mieux les risques de résistance aux substances actives du même mode d'action (carboxamides ou CAA), il est recommandé de suivre les limitations d'emploi par groupe chimique préconisées par la Note technique commune relative à la gestion de la résistance des maladies de la vigne.

POSITIONNEMENT

DÉVELOPPEMENT DES FEUILLES	GRAPPES VISIBLES	GRAPPES SÉPARÉES	BOUTONS FLORAUX SÉPARÉS	FLORAISON	NOUVEAU	PETITS POIS	FERMETURE GRAPPE	VERAISON
FOLPEC® DIMÉO								

FOLPEC® DIMÉO s'utilise contre le mildiou en traitement préventif pendant la période de risque de la maladie, à une cadence de 10-12 jours (14 jours en cas de faible pression), dans la limite de 2 applications non consécutives maximum par campagne.

APPLICATIONS

FOLPEC® DIMÉO s'applique avec tous les types d'appareils de pulvérisation foliaire. Veiller à la qualité de pulvérisation pour obtenir une répartition homogène de la bouillie et assurer une bonne pénétration du produit dans l'ensemble de la masse végétative. Adapter la quantité de bouillie par hectare au volume de végétation à protéger.

FOLPEC® DIMÉO : AMM n°2170650 - Marque déposée par ASCENZA - Composition : 600 g/kg de folpel + 113 g/kg de diméthomorphe Granulés dispersables dans l'eau (WG) - Distribué par Ascenza France Immeuble Odyssee - A3, 2-12 rue du Chemin des Femmes 91300 MASSY - www.ascenza.fr - Tél 01 69 53 98 89.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, restrictions d'emploi et contre-indications se référer à l'étiquette du produit ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Mai 2020

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H332 : Nocif par inhalation. H351 : Susceptible de provoquer le cancer. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

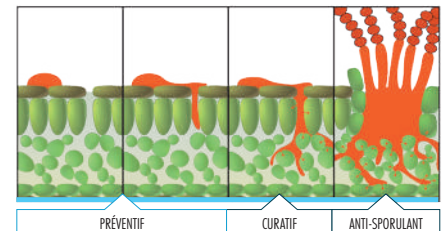
ATTENTION



MODE D'ACTION

Action fongicide sur le *Plasmopara Viticola*

FOLPEC® DIMÉO offre une action complète sur le mildiou : préventive, curative et anti-sporulante.



DIMÉTHOMORPHE			
FOLPEL			
ACTIVITÉ FONGICIDE	FORTE	MOYENNE	FAIBLE

Distribution dans les tissus végétaux



Le folpel est un fongicide multisites de contact, il agit préventivement par inhibition de la germination des spores. Le diméthomorphe est une molécule diffusante. Il agit sur les parois cellulaires dont il inhibe la biosynthèse.

- Activité translaminare
- Activité de contact

